

# Le Belli...mot

## Express



Confédération des syndicats nationaux



Syndicat Soutien Scolaire Bellimont

Année 2015, Numéro 2  
Parution : Février 2015



## NÉGOS 2015 - SUIVI

### Dépôts des demandes patronales - Secteur scolaire

Vous pouvez maintenant consulter le document sur **les demandes patronales** pour le secteur scolaire. Il a été déposé sur notre site Internet dans l'onglet «Négos 2015 » sous le nom : [2014-12-16 - CSN - Depot patronal Final \( S6\)](#). Ce document a été présenté lors de l'assemblée générale du 28 janvier dernier.

### Régime de retraite

Le gouvernement Couillard désire modifier notre régime de retraite (RREGOP) au 1er janvier 2017. Si vous pensez à une retraite sous peu, il vous est inutile de la devancer si votre seul objectif est d'éviter les mesures annoncées. Celles-ci ne sont **pas encore** mises en place et s'il devait avoir des modifications officielles à notre régime de retraite, soyez

assurés que la CSN et votre syndicat vous en informerons.

Tous les moyens nécessaires sont pris pour protéger notre régime de retraite.

## FACEBOOK - RAPPEL

Nous vous rappelons qu'un groupe Facebook a été créé **exclusivement** pour les membres de notre syndicat. On vous invite grandement à faire votre demande pour y rejoindre notre groupe. Beaucoup d'informations y sont déposées en ce temps de négociations et de fusions. C'est un moyen de communication efficace pour vous transmettre de l'information rapidement.

**C'est donc à votre avantage** de rejoindre le groupe qui a été créé sous le nom de : **Syndicat Soutien Scolaire Bellimont (CSN)**

*Nous sommes impatients de recevoir votre demande d'amitié !*

## REPLACEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

La liste de suppléance pour remplacer le personnel de soutien **est très mince.**

Si vous connaissez des **personnes qualifiées** (secrétaire, TÉS, PÉH, etc...) qui seraient disponibles pour faire du remplacement, nous demandons votre collaboration afin de soumettre leur nom au service des ressources humaines de la commission scolaire.

Cette démarche a pour but de faciliter la tâche des personnes qui doivent vous remplacer mais surtout de permettre que le remplacement soit effectué par des **personnes qualifiées.**

## JOURNÉE DE LA FEMME



C'est sous le thème « **Femmes en marche pour l'égalité, Solidaires contre l'austérité** » que se déroulera la journée de la femme le 8 mars 2015.

Voici le texte explicatif du visuel et du slogan:

- Chaque fois que l'égalité entre les hommes et les femmes est menacée, c'est la force du nombre et la solidarité qui permettent aux femmes de faire des gains et de maintenir leurs acquis.
- Les ciseaux représentent les coupes du gouvernement du Québec, tant dans

les services publics que dans les programmes sociaux. Or, les femmes sont majoritairement les travailleuses et les usagères de ces services et programmes. C'est pourquoi les mesures d'austérité les touchent directement à plus d'un titre.

- Par le bâton de parole, les femmes s'opposent à l'action gouvernementale qui saccage tous les gains obtenus par leurs luttes. Ce bâton de parole est renforcé par les valeurs de la Marche mondiale des femmes (MMF) : égalité, solidarité, liberté, justice et paix. En cette année d'action de la MMF, les femmes sont en marche, s'imposent et résistent! »

**Tenons-nous debout et disons NON à l'austérité et OUI à la solidarité !**

La CSN a fait parvenir dans chaque établissement, des affiches et de la publicité en ce qui concerne cette journée internationale importante.

De plus, le lien suivant vous donnera accès aux activités qui se dérouleront dans chaque région :

[www.csn.qc.ca/web/condition-feminine/activites-regionales](http://www.csn.qc.ca/web/condition-feminine/activites-regionales)

POUR RIRE un peu : EH ! les messieurs.... ne confondez pas cette journée avec la Saint-Valentin, n'offrez pas de fleurs ! Le 8 mars est une journée de **lutte pour les droits** des femmes. **Exprimez plutôt votre solidarité !**

***BONNE JOURNÉE À TOUTES  
LES FEMMES !***

## *Chronique Réseau d'Entraide*

### STRESS ET CHANGEMENT

(Texte écrit par Isabelle Larouche, responsable de l'entraide en milieu de travail au Conseil central de Québec-Chaudières-Appalaches)

« Il n'existe rien de constant si ce n'est le changement » — Bouddha

**Au moment d'écrire ces lignes, l'actualité économique et sociale manifeste une « crise » au sens propre, c'est-à-dire au-delà de l'acception dramatisée du terme, une véritable transformation. Les facteurs de stress sont nombreux, se cumulant dans les domaines économique, social et psychologique. Précarité d'emploi, coupure de postes, incertitudes et inquiétudes sont à l'avant-scène.**

Tout changement est un agent « stresser ». L'échelle de stress est tributaire de l'ampleur, de la nature et du processus de ce changement. En effet, son niveau fluctuera si ce stress est imposé et inexplicé, poussé et forcé ou encore subit. Il générera chez les personnes qui le vivent de la passivité, de l'adaptation, de la suradaptation ou de la rébellion. Ces personnes tenteront d'abord et avant tout de protéger leur intégrité physique et psychique, mais le stress risque d'engendrer un état de mal-être et une source de soucis. Par contre, si le changement est négocié, explicé et conduit de façon harmonieuse, les personnes pourront réguler les tensions générées par ce changement, car il invitera à la participation de tous les acteurs.

Depuis l'aube de l'humanité, l'espèce humaine ne cesse de repousser les frontières de sa connaissance et d'aller vers de nouveaux horizons. En outre, une grande part de notre existence est consacrée à ce processus, changer et s'ajuster à notre environnement. Alors, pourquoi faire résistance au changement ? La réponse est bien simple, la tendance naturelle d'un individu est de privilégier les choix qui, facilement, habituellement et par automatisme, lui semblent les plus maîtrisables. C'est ce qu'on

appelle communément notre zone de confort ! Pourquoi sortir de cette zone s'il est possible d'y demeurer ?

Tout changement, surtout s'il est décidé par d'autres, bouscule cet équilibre et constitue un facteur de stress du simple fait de sa survenance et chaque personne vivra son stress d'une façon personnelle. L'être humain, depuis son tout jeune âge devrait être sensibilisé et conscientisé à ce qu'il ne peut modifier dans la réalité de la vie : insécurité, imprévisibilité, impermanence et instabilité. Nous ne pouvons rien prendre pour acquis, que ce soit un emploi, une relation amoureuse, une amitié, notre santé, nos conditions de travail...absolument rien n'est acquis.

En ce temps de crise sociale, il faudrait que nos hauts dirigeants ou nos boss privilégient le leadership au lieu de la dictature, car :

- Le patron dirige, le leader les motive
- Le patron inspire la peur, le leader inspire l'enthousiasme
- Le patron dit « je », le leader dit « nous »
- Le patron utilise les gens, le leader aide à les développer
- Le patron blâme pour la faute, le leader répare la faute
- Le patron sait comment faire, le leader montre comment faire
- Le patron fait du travail une corvée, le leader en fait une passion
- Le patron dit « va », le leader dit « allons »
- Le patron se justifie et rejette la responsabilité, le leader assume

Dans cette période de chamboulement qui se prépare, usons de notre solidarité, de notre mobilisation, de notre entraide pour s'affirmer dans notre identité, pour démontrer que ce n'est pas le changement qui fait peur, mais le manque d'information et l'opacité des décisions qui sont prises sans notre participation !

## REER DESJARDINS – Caisse de l'Éducation

En tant que travailleur du milieu de l'éducation, vous avez accès au principal avantage offert à la Caisse Desjardins de l'Éducation : **Le REER de l'Éducation.**

Vous trouverez en annexe avec le présent journal, de l'information concernant cet avantage. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec la responsable, madame Diane Ouellet dont voici ses coordonnées :

**Diane Ouellet**, Conseillère  
Finances personnelles et représentante en épargne collective pour Desjardins  
Centre de services Côte-du-Sud  
125, rue Papineau  
Montmagny (Québec) G5V 1R2  
(418) 248-2522

[Site Internet](#)

## SEMAINE DE RELÂCHE

Nous vous souhaitons une **BONNE SEMAINE DE RELÂCHE.**

Que vous soyez au travail ou en vacances, **SOYEZ PRUDENTS !**



Veillez prendre note que les bureaux du syndicat seront fermés du **2 au 6 mars 2015.**

**Pour urgence seulement:** Veuillez laisser un message sur la boîte téléphonique du syndicat et un retour d'appel vous sera fait dans les plus brefs délais.

## Saviez-vous que...?



### **Accident du travail - RAPPEL**

Lorsqu'il vous arrive un accident au travail, nous vous rappelons qu'il est **très IMPORTANT** de compléter un rapport d'accident même si vous jugez que celui-ci est banal. Il arrive parfois que des séquelles surgissent plus tard suite à un accident et en complétant ce rapport, vous vous assurez d'avoir un bon suivi si vous devez faire une déclaration à la CSST.

De plus, si vous devez voir un médecin, n'oubliez pas de lui mentionner que c'est un accident du travail.

Le formulaire pour le rapport d'accident est disponible auprès du secrétariat de votre école et/ou établissement et il se retrouve aussi sur l'Intranet de la commission scolaire.

## Questions ou besoin d'information?

N'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous sommes là pour vous!

### **Syndicat Soutien Scolaire Bellimont**



**418 248-7934**



(Sans frais) **1-877-248-7934**



**418 241-9216**



**418 248-7950**



**Site web**

[sssbellimont@globetrotter.net](mailto:sssbellimont@globetrotter.net)

<http://sssbellimont.wordpress.com/>